

N/REF : 4/03/2025 8H50 C:264527 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 04/03/2025 a 8H50

MME YVETTO

**39 RUE JOSEPH BOUCHAYER
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 13 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 39 RUE JOSEPH BOUCHAYER - GRENOBLE
MME YVETTO 06 15 07 43 89
SCALPCED@FREE.FR

MOTIF : INTERVENIR POUR EVACUATION BOUCHEES VIDE SANITAIRE
A L'ARRIERE DE LA MAISON - ENTRER EN MARCHE ARRIERE
MAISON AU FOND DE L'IMPASSE A DROITE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/03/2025 A 08H30
DEBOUCHAGE PIEDS DESSUS DE COLONNE EAUX USEES ET PLUVIALES
POSE D UN BOUCHON DIAMETRE 32 DEPUIS LE VIDE SANITAIRE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN